

## Une nouvelle paroisse personnelle pour la Fraternité Saint-Pierre

**Author :** spo

**Categories :** [Informations](#)

**Date :** 24 août 2011

Et, évidemment, c'est aux États-Unis. Entièrement consacrée à la liturgie traditionnelle, cette paroisse se trouve à Houston, Texas. Le cardinal DiNardo, archevêque de Galveston-Houston met ainsi en application l'article 10 de [Summorum Pontificum](#).

S'il le juge opportun, l'Ordinaire du lieu a le droit d'ériger une paroisse personnelle au titre du canon 518, pour les célébrations selon la forme ancienne du rite romain, ou de nommer soit un recteur soit un chapelain, en observant les règles du droit.

*Fas est Ordinario loci, si opportunum iudicaverit, parœciam personalem ad normam canonis 518 pro celebrationibus iuxta formam antiquiorem ritus romani erigere aut rectorem vel cappellanum nominare, servatis de iure servandis.*

La décision est prise, mais tout est à faire.

Un peu plus de seize hectares de terrains permettront de construire une église, un presbytère, des salles paroissiales et certainement une école. Sur le terrain de la [paroisse sainte Elizabeth Ann Seton](#) les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre commenceront à célébrer la messe dès le 4 septembre prochain. Il s'agit de la troisième paroisse personnelle consacrée à la liturgie traditionnelle au Texas, les deux autres étant *Mater Dei* dans le diocèse de Dallas et *St. Joseph the Worker* dans le diocèse de Tyler.

Source : [Rorate Cæli](#).